

**AG DE LIGUE DE TENNIS DE TABLE DES PAYS DE LA LOIRE
CHAVAGNES EN PAILLERS (85)
SAMEDI 25 JUIN 2016**

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE

Bonjour à tous et à toutes,
je salue les présidents de club, leurs représentants et toutes les personnes présentes qui sont réunies ce jour en Assemblée Générale de la Ligue des Pays de Loire.

1) ANALYSE DES CHIFFRES DEPUIS 2012

Commençons par l'analyse du nombre de licenciés de notre Ligue .

Sur l'écran vous voyez l'évolution des licenciés promotionnels qui enregistre un gain net sur l'olympiade de 329 licenciés.

Dans le même temps on a enregistré une érosion de nos licenciés traditionnels, c'est-à-dire ceux tournés vers la compétition et le championnat.

Perte nette de 737 licenciés entre 2012 et 2016.

Cette évolution est liée à celle des pratiques sportives en général : la recherche d'une activité sportive sans contrainte, pouvoir pratiquer le tennis de table sans sacrifier son week-end et sa famille.

Nos licenciés « loisirs » souhaitent être encadrés, entraînés même si ils ne font pas de compétition.

Si nous voulons que nos clubs conservent un nombre important de licenciés il faut pouvoir répondre à cette demande.

L'organisation des pratiques nouvelles ont permis ces dernières années de contrecarrer la diminution très importante de nos compétiteurs.

Le Baby-ping pour les 4/7 ans,

le Ping Santé avec l'encadrement adapté : soit pour les loisirs, les retraités, les pratiquantes du Fit Ping Tonic etc.

Ces pratiques peuvent être développées par les clubs.

Un outil : le guide de l'animation du club a été réalisé cette année par la Ligue et les 5 comités pour fournir aux clubs des outils adaptés.

2) LICENCE PROMOTIONNELLE

Je voudrais revenir sur quelques éléments de comparaison entre la structure des licenciés de notre Ligue des Pays de Loire avec celle du niveau National.

Au niveau national les licences promotionnelles représentent 37% du total des Promo + tradi.

Au niveau de notre Ligue ce pourcentage est de 27% seulement.

Nous avons donc une importante marge de progression si nous nous tournons vers la pratique loisir dans nos clubs.

3) LA LICENCE EVENEMENTIELLE

Dans nos statistiques nous enregistrons depuis deux ans une nouvelle catégorie : la licence événementielle.

La FFTT l'a créé en 2014, à l'instar des autres fédérations sportives.

Celle-ci est délivrée par les comités.

Lors de manifestations tournées vers le public : Ping Tour, tournée des plages et toute autre manifestation où le public est invité à participer, à découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer au « Ping » ou au tennis de table.

En remplissant une fiche signalant Nom, Prénom, date de naissance et si possible une adresse mail ou autre , le participant est intégré dans le fichier des licences événementielles.

Cette saisie permettra également de voir si l'évènement a entraîné quelques recrues pour nos clubs.

C'est cette licence événementielle qui apparait avec un nombre de 2073 licenciés pour les Pays de Loire. (voir diaporama)

Pour le moment les chiffres sont très variables d'un Comité à l'autre selon le nombre d'évènements organisés dans l'année.

Ces licences portent le nombre de licenciés de notre Ligue à 22677.

Pour la FFTT il est de 25955 pour un total de 205857 licenciés.

Cette licence événementielle représente 12% des licenciés FFTT et 9 % des licenciés de la Ligue.

4) INFORMATISATION

Celle-ci se poursuit et elle apporte satisfaction quand elle nous permet un gain de temps et une amélioration de l'information.

L'utilisation de GIRPE pour le championnat avec depuis cette année la bascule des résultats sur SPID en est le meilleur exemple.

De plus en plus l'outil « espace mon club » sera la plate-forme indispensable des clubs qui iront chercher les informations et qui les feront remonter aux comités, Ligue et Fédération.

Exemples :

- la saisie des Pass Ping qui permet à leurs utilisateurs d'être assuré pendant les 4 séances gratuites.
- la saisie des résultats des rencontres.

5) MERCI AUX BENEVOLES

Réunions de bureau, réunions de Comité Directeur, réunions des différentes commissions, je voudrais saluer le travail de tous : élus de la Ligue , des comités et l'ensemble des bénévoles qui ont permis à cette Ligue de fonctionner et de remplir ses missions au service des clubs.

Merci à ceux qui ont donné de leur temps et qui aujourd'hui ont décidé de ne pas repartir pour un nouveau mandat.

Merci à ceux qui continuent et bienvenue à ceux qui souhaitent rejoindre le Comité Directeur de la Ligue.

6) MERCI AUX SALARIES

En cette fin d'olympiade je tiens à souligner les qualités démontrées par nos salariés : adaptation au changement et il y en a eu beaucoup au cours de ce mandat, disponibilité envers les élus, les Comités et les clubs .

Ils forment une équipe sur qui on peut compter :

Merci à Bruno, Elodie, Fabrice, Xavier et Bogdan.

Et pour conclure je vous remercie tous de votre attention.

Marie Andrée Aurigny